OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

# NC – C2I2 : STRUCTURATION D'UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE DANS LE DISTRICT DE MULI

## OBJECTIFS ET MOYENS

**VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL D'OUVÉA ET EN FAIRE UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

1. Réalisation d'aménagements : sentier pédestre et zone de repos avec panneaux d'information, sentier sous-marin (C2I21).
2. Création d'un dépliant touristique (C2I22).
3. Collecte des savoirs traditionnels (C2I23).

| AVANCEMENT | | |
|---|---|---|
| TECHNIQUE | 😐 | |
| FINANCIER | 45% | |
| BUDGET | CONSOMMÉ | SOLDE |
| 167 600 € | 75 982 € | 91 618 € |

## RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ

## OBJECTIFS

L'objectif de cette activité était d'accompagner la structuration touristique du sud de l'île d'Ouvéa, en valorisant ses atouts culturels et environnementaux par des aménagements (sentier pédestre, sentier sous-marin et zone de repos) et en offrant une meilleure visibilité des offres disponibles pour le touriste (dépliant touristique). L'action devait être menée conjointement par le service tourisme et environnement de la province des îles en s'appuyant sur les acteurs d'Ouvéa.

## RÉSULTATS

Les résultats de cette activité sont mitigés : concernant les aménagements prévus, des avancements sont à mettre au crédit du projet mais aucun des aménagements n'a été finalisé.

**Le sentier sous-marin** est bien réalisé « en théorie », mais il reste encore plusieurs étapes avant qu'il soit réellement en fonctionnement. La PIL a commandité à un consortium de bureau d'étude l'étude de conception du sentier sous-marin, puis sa réalisation.
La phase de conception, menée de manière très rapprochée avec les clans propriétaires traditionnels des lieux, a abouti mi 2017, au choix de la création de deux sentiers de niveau différent (un facile et un plus difficile). Ces deux sentiers seront accessibles avec un guide accompagnateur, originaire de la tribu de Muli.

Après validation par la province et les autorités coutumières ad-hoc, les travaux d'installation des accroches des bouées ont été réalisés, ainsi que le panneau et les plaquettes de présentation du sentier. A noter que le panneau et les plaquettes ont été réalisés en parallèle d'un travail pédagogique une classe de collège.

Toutefois, les bouées et le panneau ne sont pas encore installés sur le site car il reste plusieurs étapes avant de le mettre en service : la formation des guides pour leur permettre de devenir accompagnateurs de sortie en PMT (Palme Masque Tuba) et obtenir des assurances, l'installation d'un local pour stocker le matériel (bouées, combinaison, palme, masque et tuba en prêt, matériel de sécurité). Le dossier est aujourd'hui suivi par le technicien de filière tourisme sur Ouvéa.

**Le sentier pédestre** : un prestataire, très compétent en matière d'aménagement de sentiers terrestres, qui a aménagé les chemins de grande randonnée sur la grande terre, a mené toute la phase de conception du sentier. Il a même travaillé plus largement sur un réseau de sentiers autour de la réserve de Lekine. Cependant, les retards pris dans ce dossier et des difficultés mal anticipées sur des conflits fonciers au niveau de la tribu de Lekine, n'ont pas permis que le sentier soit réalisé dans les temps du projet. A noter que le secteur est concerné par la réfection du pont de Muli qui génère déjà des discussions et des tensions. La province a donc choisi de se concentrer sur ce dernier projet et prendre le temps de la discussion avant de se lancer dans la réalisation des sentiers.

Les zones de repos : ce dispositif a été financé par la direction de la culture. 3 tables de pique-nique et des panneaux présentant l'histoire de l'île ont été installés.

Etant donné le très faible avancement de cette activité, le dépliant touristique n'a pas été réalisé.

Pour alimenter les panneaux explicatifs qui devaient être installés, une collecte des savoirs traditionnels a été réalisée par Melissa Nayral (anthropologue) de février à mai 2016. Elle a également réalisé une formation aux techniques d'enquêtes (fin mai 2016) à l'attention des 12 personnes qui ont depuis été impliquées dans l'enquête sur les noms de poissons en langue locale (voir poster). Le rapport a été finalisé et diffusé.

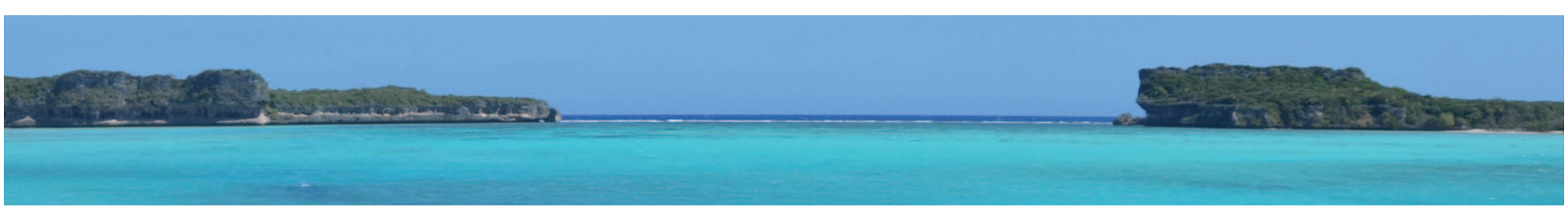

© GIE Oceanide

OUVÉA-BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (NOUVELLE-CALÉDONIE)

# NC – C2I2 : STRUCTURATION D'UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE DANS LE DISTRICT DE MULI (SUITE)

## CALENDRIER 1 2 3

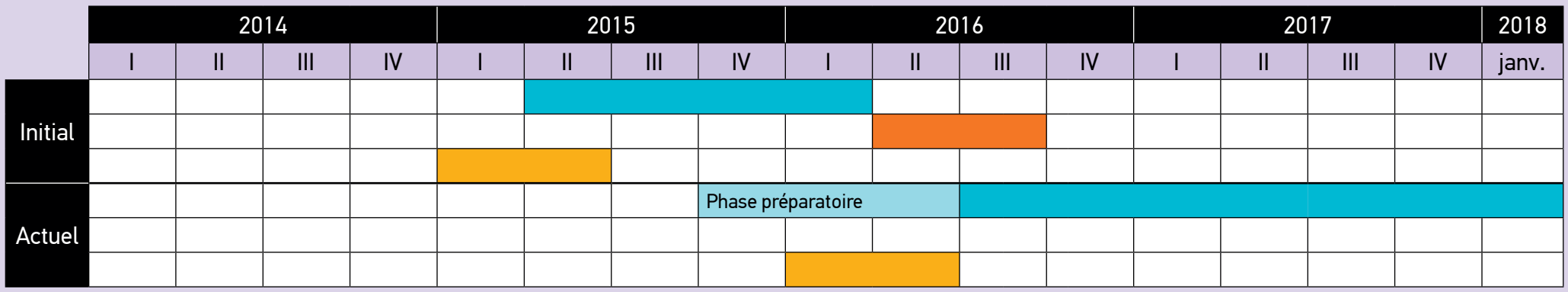


## COMMENTAIRES ET ANALYSE

Le résultat de cette activité est décevant. Il est en grande partie dû aux retards pris dans sa mise en œuvre qui s'expliquent par la faible capacité de la province des îles Loyauté à absorber une importante charge de travail supplémentaire. Cet élément est à prendre en compte pour les futurs projets qui seront réalisés avec de petites administrations.
De plus, sur Ouvéa plus qu'ailleurs, le travail préparatoire aux aménagements est conséquent, les coutumiers et « propriétaires des lieux » devant préalablement donner l'autorisation pour leur réalisation (nous sommes à Ouvéa sur des terres coutumières).

C'est pourquoi le travail a été mené de manière conjointe avec la province des îles Loyauté et le GDPL, mais le manque de temps pour les discussions et obtenir les accords a pénalisé le projet de sentier terrestre. Comme l'indiquait un représentant de la province des iles à l'atelier de clôture d'INTEGRE le temps du projet européen n'est pas le temps des coutumiers et des locaux…

La direction de l'économie intégrée de la province des iles Loyauté va prendre le relais sur le développement du pôle écotouristique. Elle a fait valider le financement pour la réalisation de nouveau sentier sur l'enveloppe des contrats de développement et le financement d'un local pour le matériel du sentier sous-marin. De plus la direction jeunesse et sports s'occupe de la formation des guides sous-marins pour le sentier sous-marin.

© GIE Oceanide

© GIE Oceanide

© GIE Oceanide

© GIE Oceanide